

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis tenu à 15 h 00, le 24 septembre 2019 à la MRC de La Matapédia, située au 420, Route 132 Ouest, Amqui sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Jean-Marc Dumont	Maire de Saint-Damase	MRC de La Matapédia
M. Pierre D'Amour	Maire d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Gilles Laflamme	Maire de Padoue	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. André Lechasseur	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Mario Lavoie	Directeur général	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Secrétaire-trésorier	Régie
M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie

1. Ouverture de l'assemblée

Résolution 2019-34

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité de déclarer l'assemblée ouverte.

M. Georges Guénard souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-35

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2019

4. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 août 2019
5. Comptes à payer
6. Adoption du budget 2020
7. Adoption du calendrier des rencontres
8. Résultats appel d'offres pelle mécanique
9. Politique de gestion contractuelle
10. Suivi de l'étude du LET Matapédia-Mitis
11. Suivi des ententes à renouveler avec la Ville de Rivière-du-Loup et SEMER
12. Grille salariale du coordonnateur
13. Embauche d'un conseiller en gestion de matières résiduelles
- Divers
14. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2019

Résolution 2019-36

Il est proposé par M. André Lechasseur, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 4 juillet 2019 tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 août 2019

Résolution 2019-37

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. André Lechasseur et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 août 2019 tel que présenté.

5. Comptes à payer

Résolution 2019-38

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Jean-Marc Dumont et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer suivants : chèques 1209 à 1237 inclusivement pour un montant de 772 259.02 \$, les paiements électroniques numéros 644 à 666 ainsi que les salaires pour un montant de 430 648.64 \$, pour un total de 1 202 907.66 \$.

6. Adoption du budget 2020

Compte tenu de la situation actuelle avec la Ville de Rivière-du-Loup et la SEMER, M. Marcel Moreau présente différents scénarios de budget pour l'année 2020. Afin de permettre d'en discuter plus longuement, il est convenu que l'adoption se fera lors d'une réunion extraordinaire, mardi le 29 octobre prochain à 15 h 00, à Mont-Joli.

7. Adoption calendrier rencontres 2020

Ce point sera discuté lors de la rencontre extraordinaire du 29 octobre 2019.

8. Résultat appel d'offres pelle mécanique

Résolution 2019-39

M. Vincent Dufour informe les membres du comité du résultat d'appel d'offres :

Firme	Montant
Vallerex	248 558,53 \$
Équipement SMS	196 607,25 \$

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Pierre D'Amour et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à la firme Équipement SMS, pour un montant de 196 607,25 \$, selon leur soumission # 2019-01-2^e avis. Il est de plus résolu d'autoriser le secrétaire trésorier à signer tout document afférent à ce contrat.

9. Politique de gestion contractuelle

Ce point sera discuté lors de la rencontre extraordinaire du 29 octobre 2019.

10. Suivi de l'étude du LET Matapédia-Mitis

L'analyse des sites potentiels pour accueillir un lieu d'enfouissement technique avec une plateforme de compostage est complétée par les services de génie et d'aménagement des MRC. Deux sites seront donc analysés par la firme GBI avec des résultats prévus pour le mois de novembre ou décembre 2019.

11. Suivi des ententes à renouveler avec la Ville de Rivière-du-Loup et Semer

M. Marcel Moreau fait le point à propos des discussions entamées avec la Ville de Rivière-du-Loup et la Semer concernant les hausses de prix exorbitantes proposées pour le

renouvellement des ententes de service au niveau du traitement des matières organiques à l'usine de biométhanisation de la SÉMER.

Il est convenu de mandater un comité formé de 2 maires, des 2 préfets des MRC de La Matapédia et de La Mitis et du président de la Régie pour aller rencontrer la mairesse de la Ville de Rivière-du-Loup et M. Michel Lagacé, préfet, afin de négocier des conditions de renouvellement des ententes acceptables pour toutes les parties.

12. Grille salariale du coordonnateur

Résolution 2019-40

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Jean-Marc Dumont et résolu à l'unanimité d'adopter la grille salariale du coordonnateur, tel que présentée par M. Marcel Moreau.

13. Embauche d'un conseiller en gestion de matières résiduelles

Résolution 2019-41

Il est proposé par M. André Lechasseur, appuyé par M. Gilles Laflamme et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche d'un conseiller en gestion des matières résiduelles dont le premier mandat sera la mise en œuvre de la collecte des matières organiques dans les ICI.

DIVERS

Il n'y a pas de point divers ce mois-ci.

14. Levée de l'assemblée

Résolution 2019-42

Il est proposé par M. Jean-Marc Dumont de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 17 h 30.

Georges Guénard
Président

Marcel Moreau
Secrétaire-trésorier